

Stephan Rupp, Membre du Comité de la SSP

Quel est l'apport de l'association professionnelle «Médecins de famille Suisse» aux pédiatres?



La nouvelle Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse a été fondée lors du congrès Wonca à Bâle, en septembre de cette année, et elle fait l'objet de nombreuses attentes. Les médecins de famille disposent enfin d'une plateforme commune, qui héberge également les pédiatres praticiens.

Le comité de la nouvelle association doit répondre maintenant du mieux possible aux attentes élevées qu'elle a suscité. Le défi est immense. Il ne faut surtout pas croire que rien n'a été entrepris au niveau de la défense

professionnelle jusqu'ici. En tant que pédiatre, je suis surpris de constater toutes les structures déjà mises en place, avant tout par la SSMG, que ce soit dans le domaine du personnel ou dans celui des infrastructures, et de voir combien le travail était professionnel. J'apprends à connaître progressivement le déroulement des processus politiques et je découvre les canaux que l'on peut ou doit utiliser. Je m'étonne toujours de voir les contacts déjà mis en place. Nous pouvons nous réjouir que la nouvelle association professionnelle puisse se construire sur les structures déjà existantes de la SSMG. Mais ce ne sera pas facile d'atteindre une augmentation substantielle de la performance en peu de temps.

Il est sans doute heureux que la constitution de l'association coïncide avec le renouvellement des personnes à la tête du Département fédéral de l'intérieur et de l'Office fédéral de la santé publique. Ce changement offre aux nouveaux partenaires (j'emploie volontairement ce mot et non celui d'adversaires) l'opportunité de pouvoir s'occuper de l'avenir de la médecine de famille sans avoir été impliqué personnellement dans le contexte déplaisant dans lequel ont évolué les tarifs de laboratoire, la pharmacie, etc. En somme, nous voulons tous la même chose: assurer à la population un système de soins de bonne qualité. Tout le monde admet que la santé a un coût. Peut-être pourrions-nous sortir des tranchées que nous avons dû creuser au temps du Conseiller fédéral Couchepin, sans que l'on nous tire dessus aussitôt. Et peut-être pourrions-nous rétablir une communication empreinte de respect et de reconnaissance réciproques, tout en gardant l'objectif en vue.

Par rapport à la FMH aussi, l'association devrait avoir un poids plus conséquent que la SSMG, la SSMI et la SSP prises isolément. En politique professionnelle des médecins de famille, il existe désormais *un seul* interlocuteur et non plus une combinaison d'un interlocuteur à part entière et deux interlocuteurs partiels (la SSMI et la SSP se composant également de médecins hospitaliers et de spécialistes). Il est important que l'association professionnelle s'investisse à ce niveau et que son autorité soit reconnue dans ses compétences centrales. Les sociétés de discipline médicale vont poursuivre leurs tâches. La SSP continuera à se préoccuper des intérêts des enfants et des adolescents, et elle va même devoir renforcer cette

activité, car ni la FMH ni la politique fédérale dans son ensemble n'accordent à ce groupe d'âge l'attention qui correspond à sa proportion au sein de la population. Dans le domaine hospitalier, il faut éviter que l'introduction des DRG n'entraîne la disparition des hôpitaux pour enfants parce que les coefficients attribués aux pathologies de ces patients sont trop faibles. La prise en charge d'enfants demande un effort supplémentaire de la part des médecins et du personnel soignant. Il est clair que ce n'est pas toujours le diagnostic qui détermine le coût du traitement, mais plutôt le simple fait qu'il s'agit d'un *enfant*. Et la médecine préventive doit également porter une attention particulière aux enfants, car les développements négatifs au sein de ce groupe cible se font sentir pendant plus d'une septantaine d'années, et les rectifications précoces ont un effet d'autant plus durable.

La SSP et la SSMI ont donc un intérêt tout particulier à entretenir de bons rapports avec les spécialistes. En tant que pédiatre, j'ai besoin des spécialistes en pédiatrie et des hôpitaux de l'enfant, car c'est là que je trouverai les compétences pour tout ce qui touche à l'enfant. De plus, l'accroissement du nombre de réseaux de médecins constitue pour moi une raison de plus de maintenir ces bons rapports, car mon activité va me conduire à adhérer non seulement aux associations de médecins de famille régionales, mais aussi aux réseaux de pédiatres.

Il faut que le public et le monde politique se rendent compte que la nouvelle association est le seul organe compétent pour aborder les problèmes de la

médecine de famille, et qu'il faut absolument s'adresser à elle pour avancer dans ce domaine. A cet égard, la fusion a clairement renforcé la position des médecins de famille. Il sera désormais plus facile de présenter au public des personnalités défendant la médecine de famille, sans trop se préoccuper de la discipline médicale dont elles sont issues. Ces derniers temps, le nom du président Marc Müller a souvent apparu dans la presse d'outre-Sarine lorsqu'il était question de médecine de famille. En Romandie, François Héritier a occupé une position similaire. Jusqu'ici, c'est-à-dire depuis peu, les médias les ont reconnus tous deux comme des interlocuteurs représentatifs. Pour ma part, je considère que ces deux personnalités défendent excellentement les intérêts des pédiatres vis-à-vis de l'extérieur, même si elles ne portent pas le même titre de spécialiste que moi.

Les attentes sont élevées, et la nouvelle association professionnelle a de bonnes chances de faire bouger les choses. Mais n'oublions pas qu'il s'agit d'abord de la consolider, et qu'il faut consacrer une partie de l'effort à l'élaboration et au démarrage des structures internes. Il faudra que toutes les sociétés de discipline médicale actives dans les soins de base s'engagent à fond dans notre entreprise commune, et j'espère que la FMP pourra également adhérer sans réserve à cette association.

La nouvelle association professionnelle est une chance extraordinaire pour la pédiatrie et pour toute la médecine de famille.

Pour ma part, je considère que la présidence de «Médecins de famille Suisse» défend très bien les intérêts des pédiatres vis-à-vis de l'extérieur, même si ses membres ne portent pas le même titre de spécialiste que moi.
